Déclaration sur l'hépatite C

2007/2071(DCE) - 29/03/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a approuvé une déclaration dans laquelle il s’inquiète des 12 millions d’européens qui sont infectés par le virus de l’hépatite C (VHC).

Il rappelle tout d’abord que le VHC est un virus qui s'attaque au foie et qui exige des mesures d'urgence. Il est, en effet, à l'origine de l'hépatite C chronique, laquelle entraîne la cirrhose, l'insuffisance hépatique et le cancer du foie, et augmente les besoins de transplantation.

Il indique, par ailleurs, que le VHC se révèle un "tueur silencieux" et un "tireur embusqué", dans la mesure où cette maladie n'est bien souvent pas détectée.

Il demande dès lors à la Commission et au Conseil:

- de reconnaître l'hépatite C comme un problème urgent de santé publique et d'identifier des actions prioritaires dans le cadre des programmes des présidences à venir du Conseil;

- d'adopter une recommandation du Conseil sur le dépistage de l'hépatite C, afin de garantir un diagnostic précoce et d'offrir un accès plus large aux traitements et aux soins;

- de répondre aux recommandations formulées dans la résolution du Parlement européen du 6 juillet 2006, sur la protection des travailleurs des services de santé de l'Union européenne contre les infections à diffusion hématogène résultant de blessures par piqûre d'aiguilles ;

- de faciliter la réalisation de nouvelles recherches sur le traitement des personnes souffrant de l'hépatite C, co-infectées par le VIH/Sida et/ou par l'hépatite B au titre du 7ème programme-cadre de recherche.